

SITUATION PROVISoire

BULLETIN MENSUEL DE

STATISTIQUES DES FINANCES PUBLIQUES

DÉCEMBRE
2014

PRINCIPALES TENDANCES

A fin décembre 2014 et en comparaison avec la même période de 2013, l'exécution de la loi de finances, sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, laisse apparaître les principales évolutions ci-après :

Au niveau des recettes

Une augmentation des recettes ordinaires de 0,7% provenant de :

- 1- la hausse des recettes douanières de 1,3% : droits de douane (+0,7%), TVA à l'importation (+0,2%) et taxe intérieure de consommation (TIC) sur les produits énergétiques (+4,5%) ;
- 2- l'augmentation des autres TIC (+4%) en raison essentiellement de la hausse de la TIC sur les tabacs manufacturés (+5,9%);
- 3- la hausse de 2% de la fiscalité domestique : IS (+2,1%), IR (+0,7%), TVA à l'intérieur (-1,2%), droits d'enregistrement et timbre (+16,3%) et majorations de retard (-12,7%).

Les recettes de l'IS ont atteint 41,3 MMDH contre 40,4 MMDH un an auparavant, en hausse de 2,1% ou +843 MDH, sachant qu'à fin décembre 2013, elles avaient enregistré une baisse de 5,6% ou -2,4 MMDH (40,8 MMDH à fin décembre 2013 contre 43,2 MMDH à fin décembre 2012).

L'augmentation des droits d'enregistrement et de timbre de 16,3% ou +2,2 MMDH s'explique en partie par la réalisation d'une recette de 1,4 MMDH au titre de la cession d'une partie du capital de Maroc Télécom.

- 4- la diminution de 7,1% des recettes non fiscales qui résulte en grande partie de la baisse des recettes de monopole (9,8 MMDH contre 13,3 MMDH) et des fonds de concours (2,5 MMDH contre 4,4 MMDH), conjuguée à la réalisation d'une recette de 2 MMDH représentant la cession des parts de l'Etat dans la Banque Centrale Populaire et de la rentrée de 332 MDH représentant la contribution au titre de la pêche.

Au niveau des dépenses

- un taux d'engagement global des dépenses de 89% et un taux d'émission sur engagements de 90%, contre respectivement 86% et 90% un an auparavant ;
- des dépenses ordinaires émises, en hausse de 0,3%, résultant de l'augmentation de 2,6% des dépenses de personnel, de 16,4% des dépenses des autres biens et services et de 10,7% des charges en intérêts de la dette, conjuguée à la baisse de 24,7% des émissions de la compensation (37,2 MMDH contre 49,5 MMDH) ;
- des dépenses d'investissement émises en hausse de 14%, passant de 45,3 MMDH à fin décembre 2013 à 51,6 MMDH à fin décembre 2014.

Soldes du Trésor

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, l'exécution de la loi de finances fait ressortir :

- un solde ordinaire négatif de 16 MMDH contre un solde négatif de 16,9 MMDH un an auparavant ;
- un déficit du Trésor de 49 MMDH, compte tenu d'un solde positif de 18,6 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST), contre un déficit du Trésor de 50 MMDH à fin décembre 2013 compte tenu d'un solde positif de 12,3 MMDH dégagé par les CST.

Le solde dégagé par les comptes spéciaux du Trésor à fin décembre 2014 tient compte des dons des pays du Golfe pour un montant de 13,1 MMDH.

SITUATION DES CHARGES ET RESSOURCES DU TRESOR
(Hors TVA des collectivités locales)

En millions de dirhams

	Décembre 2013 ^(*)	LF 2014	Décembre 2014	Taux de réalisation	Variation en %
1- RECETTES ORDINAIRES	201 036	199 218	202 503	102%	0,7%
1.1- Recettes fiscales :	174 185	180 152	177 450	99%	1,9%
<i>Impôts directs</i>	77 390	77 167	77 600	101%	0,3%
<i>Impôts indirects</i>	75 555	80 630	76 345	95%	1,0%
<i>Droits de douane</i>	7 681	7 700	7 738	100%	0,7%
<i>Droits d'enregistrement et de timbre</i>	13 559	14 655	15 767	108%	16,3%
1.2- Recettes non fiscales :	23 755	16 066	22 067	137%	-7,1%
<i>Monopole et participations</i>	13 323	10 841	9 766	90%	-26,7%
<i>Privatisation</i>	0	0	2 046		
<i>Domaine</i>	296	463	243	52%	-17,9%
<i>Autres recettes⁽¹⁾</i>	10 136	4 762	10 012	210%	-1,2%
1.3- Recettes de certains CST :	3 096	3 000	2 986	100%	-3,6%
<i>Fonds de soutien prix prdts alimentaires</i>	283	800	201	25%	-29,0%
<i>Fonds spécial routier</i>	2 813	2 200	2 785	127%	-1,0%
2- DEPENSES ORDINAIRES⁽²⁾	217 974	224 087	218 523	98%	0,3%
2.1- Biens et services :	146 600	157 703	157 016	100%	7,1%
<i>Personnel</i>	99 044	103 700	101 645	98%	2,6%
<i>Autres biens et services</i>	47 556	54 003	55 371	103%	16,4%
2.2- Intérêts de la dette :	21 924	23 934	24 280	101%	10,7%
<i>Intérieure</i>	18 620	20 587	21 055	102%	13,1%
<i>Extérieure</i>	3 304	3 347	3 225	96%	-2,4%
2.3- Compensation	49 450	42 450	37 227	88%	-24,7%
<i>- Fonds de soutien prix prdts alimentaires</i>	70	800	400	50%	
3- SOLDE ORDINAIRE	-16 938	-24 869	-16 020		
4- INVESTISSEMENT⁽²⁾	45 273	51 702	51 612	100%	14,0%
<i>- Fonds spécial routier</i>	2 330	2 200	3 087	140%	32,5%
5- SOLDE DES COMPTES SPECIAUX DU TRESOR	12 170	11 814	18 620		
6- DEFICIT/EXCEDENT GLOBAL⁽³⁾	-50 041	-64 757	-49 012		
7- VARIATION INSTANCES	-1 948	0	2 268		
8- BESOIN / EXCEDENT DE FINANCEMENT	-51 989	-64 757	-46 744		
9- FINANCEMENT INTERIEUR :	37 871	42 964	38 395		
<i>Dont :</i>					
<i>Adjudications</i>	56 250		13 086		
<i>Dépôts au Trésor</i>	-6 511		7 258		
<i>Compte courant à BAM</i>	659		95		
10- FINANCEMENT EXTERIEUR :	14 118	21 793	8 349		
<i>Tirages et dons</i>	22 879	26 112	17 457		
<i>Amortissement</i>	-8 761	-4 319	-9 108		

(1) les autres recettes se composent des fonds de concours, des recettes en atténuation de dépenses, de la redevance gazoduc et des recettes diverses des différents ministères

(2) les dépenses sont présentées sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés par les comptables assignataires, conformément aux dispositions de l'article 8 de la loi organique des finances)

(3) tel qu'il ressort des recettes prévues et des crédits ouverts par la loi de finances pour l'année 2014

RECETTES ORDINAIRES

	Décembre 2013 ^(*)	LF 2014	Décembre 2014	Taux de réalisation	Variation en %
RECETTES FISCALES	174 185	180 152	177 450	99%	1,9%
IMPÔTS DIRECTS	77 390	77 167	77 600	101%	0,3%
<i>Taxe Professionnelle</i>	292	295	240	81%	-17,8%
<i>Impôt sur les Sociétés</i>	40 417	39 710	41 260	104%	2,1%
<i>Impôt sur le Revenu</i>	34 081	35 137	34 325	98%	0,7%
<i>Contrib. Sociale de Solidarité sur bénéf. et revenus</i>	453	0	0		
<i>Taxe d'Habitation</i>	55	43	23	53%	-58,2%
<i>Majorations de retard</i>	1 994	1 930	1 740	90%	-12,7%
<i>Autres⁽¹⁾</i>	98	52	12	23%	-87,8%
DROITS DE DOUANE	7 681	7 700	7 738	100%	0,7%
IMPÔTS INDIRECTS	75 555	80 630	76 345	95%	1,0%
TAXES INTERIEURES DE CONSOMMATION :	22 873	23 435	23 849	102%	4,3%
<i>Tabacs manufacturés</i>	8 007	8 194	8 478	103%	5,9%
<i>Produits énergétiques</i>	13 325	13 621	13 918	102%	4,5%
<i>Autres</i>	1 541	1 620	1 453	90%	-5,7%
TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE :	52 682	57 195	52 496	92%	-0,4%
<i>à l'intérieur</i>	20 245	22 309	19 996	90%	-1,2%
<i>à l'importation</i>	32 437	34 886	32 500	93%	0,2%
DROITS D'ENREGISTREMENT ET TIMBRE	13 559	14 655	15 767	108%	16,3%
RECETTES NON FISCALES	23 755	16 066	22 067	137%	-7,1%
<i>Domaine</i>	296	463	243	52%	-17,9%
<i>Monopoles et participations</i>	13 323	10 841	9 766	90%	-26,7%
<i>Privatisation</i>	0	0	2 046		
<i>Fonds de concours</i>	4 441	0	2 477		-44,2%
<i>Recettes en atténuation de dépenses</i>	1 024	563	2 227		117,5%
<i>Redevance gazoduc</i>	2 327	2 483	2 438	98%	4,8%
<i>Recettes diverses⁽²⁾</i>	2 344	1 716	2 870	167%	22,4%
RECETTES DE CERTAINS CST	3 096	3 000	2 986	100%	-3,6%
<i>Fonds de soutien des prix produits alimentaires</i>	283	800	201	25%	-29,0%
<i>Fonds spécial routier</i>	2 813	2 200	2 785	127%	-1,0%
TOTAL DES RECETTES ORDINAIRES	201 036	199 218	202 503	102%	0,7%

(1) les autres impôts directs se composent pour l'essentiel de la taxe de licence sur les débits de boissons

(2) les recettes diverses sont constituées des recettes des différents ministères notamment les amendes transactionnelles et forfaitaires, les droits de chancelleries, ...

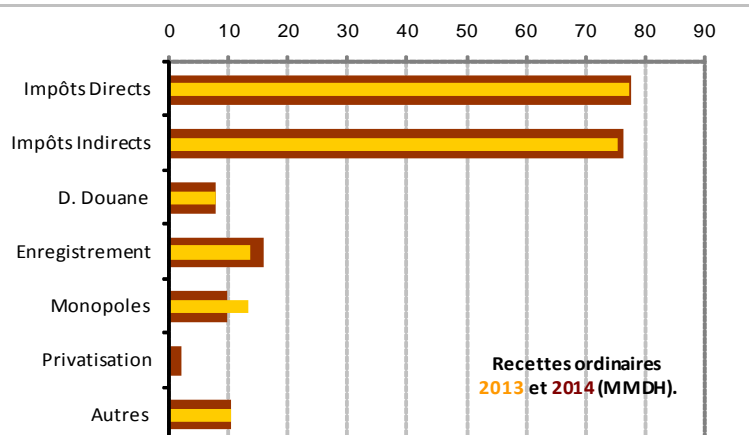
(*) Les données de décembre 2013 communiquées au niveau du présent bulletin proviennent de la comptabilité. Elles présentent des écarts avec les statistiques publiées au niveau du bulletin de statistiques des finances publiques de décembre 2013, notamment en ce qui concerne l'IS, l'IR, les majorations de retard, les droits d'enregistrement et de timbre, les dépenses de personnel, les « autres biens et services » et le solde des CST.

La situation **provisoire** des charges et ressources du Trésor arrêtée à fin décembre 2014 laisse apparaître une hausse des recettes ordinaires de 0,7% et une augmentation des dépenses ordinaires émises de 0,3%, dégagant ainsi un solde ordinaire négatif de 16 MMDH.

Compte tenu d'un besoin de financement de 46,7 MMDH et d'un flux net positif du financement extérieur de 8,3 MMDH, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 38,4 MMDH.

1-RECETTES ORDINAIRES

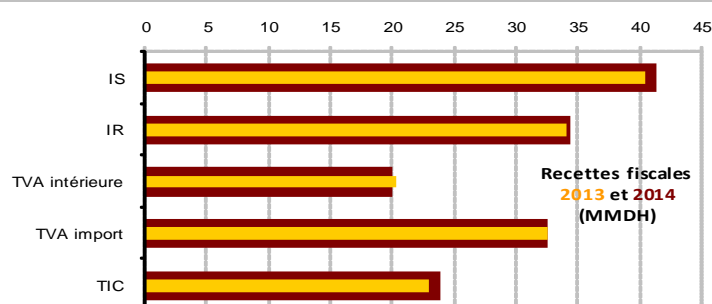
Les recettes ordinaires se sont établies à 202,5 MMDH contre 201 MMDH à fin décembre 2013, en augmentation de 0,7%. Ceci s'explique pour l'essentiel par la hausse des impôts directs de 0,3%, des droits de douane de 0,7%, des impôts indirects de 1% et des droits d'enregistrement et de timbre de 16,3%, conjuguée à la baisse des recettes non fiscales de 7,1% provenant notamment de la baisse des versements effectués par l'OCP (-2 MMDH), l'agence nationale de la conservation foncière (-700 MDH), Maroc Télécom (-314 MDH) et Bank Al-Maghrib (-316 MDH).



1.1-RECETTES FISCALES

Les recettes fiscales ont été de 177,5 MMDH contre 174,2 MMDH à fin décembre 2013, en hausse de 1,9%.

L'évolution des recettes fiscales résulte de la hausse des recettes douanières de 1,3% et de la fiscalité domestique de 2%.



1.1.1-RECETTES DOUANIERES

Les recettes douanières (droits de douane, TVA à l'importation et TIC sur les produits énergétiques) se sont élevées à 54,2 MMDH à fin décembre 2014 contre 53,4 MMDH un an auparavant, en hausse de 1,3% ou +713 MDH par rapport à leur niveau à fin décembre 2013.

- Droits de douane

Les recettes des droits de douane réalisées à fin décembre 2014 ont été de 7.738 MDH contre 7.681 MDH un an auparavant, soit une hausse de 0,7%.

- TVA à l'importation

Les recettes provenant de la TVA à l'importation se sont établies à 32,5 MMDH à fin décembre 2014 contre 32,4 MMDH à fin décembre 2013, enregistrant ainsi une hausse de 0,2%. La TVA sur les produits énergétiques a diminué de 8,2% en raison notamment de la baisse des cours du baril de pétrole. La TVA sur les autres produits a augmenté de 2,7%.

- TIC sur les produits énergétiques

La TIC sur les produits énergétiques a atteint 13,9 MMDH contre 13,3 MMDH, en hausse de 4,5% par rapport à son niveau de fin décembre 2013.

1.1.2-FISCALITE DOMESTIQUE

Les recettes réalisées au titre de la fiscalité domestique se sont élevées à 113,4 MMDH à fin décembre 2014 contre 111,2 MMDH à fin décembre 2013, soit une augmentation de 2% ou +2,2 MMDH.

- Impôt sur les sociétés

Les recettes de l'impôt sur les sociétés se sont établies à 41,3 MMDH à fin décembre 2014 contre 40,4 MMDH un an auparavant, en hausse de 2,1%, ou +843 MDH, sachant que les recettes de l'IS réalisées à fin décembre 2013 avaient enregistré une baisse de 5,6% ou -2,4 MMDH¹ (40,8 MMDH à fin décembre 2013 contre 43,2 MMDH à fin décembre 2012).

L'augmentation des recettes de l'IS à fin décembre 2014 résulte notamment de l'IS retenu à la source à l'occasion de la cession d'une partie du capital de Maroc Télécom pour un montant d'environ 1 MMDH et de l'augmentation des versements effectués par certains gros contribuables (BCP, IAM, ...), conjugués à la baisse des versements effectués par d'autres gros contribuables (OCP, Bank Al-Maghrib, Agence de la conservation foncière, ...).

- Impôt sur le revenu

Les recettes de l'IR à fin décembre 2014 ont enregistré une hausse de 0,7% par rapport à leur niveau à fin décembre 2013 (34,3 MMDH contre 34,1 MMDH), provenant en totalité de l'IR retenu à la source sur les salaires.

Les recettes de l'IR sur profits immobiliers ont enregistré une diminution de 226 MDH par rapport à leur niveau de 2013, soit -7,4%.

Les recettes de l'IR prélevé par la Direction des Dépenses de Personnel (DDP) relevant de la Trésorerie Générale du Royaume, ont enregistré une augmentation de 5,2%.

Recettes de l'Impôt sur le Revenu			
	Décembre 2013	Décembre 2014	Evolution en %
IR total	34 081	34 325	0,7%
dont IR prélevé par la DDP	8 204	8 630	5,2%

- TVA à l'intérieur

Les recettes générées par la TVA à l'intérieur à fin décembre 2014 se sont établies à 20 MMDH contre 20,2 MMDH un an auparavant, soit une diminution de 1,2% ou -249 MDH.

- Droits d'enregistrement et de timbre

Les recettes provenant des droits de l'enregistrement et du timbre ont été de 15,8 MMDH à fin décembre 2014 contre 13,6 MMDH un an auparavant, soit une augmentation de 16,3%, en raison notamment de la réalisation d'une recette de 1,4 MMDH suite à la cession d'une partie du capital de Maroc Télécom.

Les recettes des droits d'enregistrement et du timbre tiennent compte d'un montant de 1 MMDH perçu au titre de la fusion ONE-ONEP, suite à l'application, à partir de la loi de finances 2010, des droits d'enregistrement aux opérations de cession d'actions des sociétés non cotées en Bourse, montant pris en charge au niveau du chapitre des charges communes de fonctionnement du budget général.

- Autres impôts directs

Les autres impôts directs ont enregistré une baisse de 30,3% qui s'explique en grande partie par la baisse des majorations de retard de 12,7%.

1.2- RECETTES NON FISCALES

Les recettes non fiscales se sont établies à 22,1 MMDH, en diminution de 7,1% par rapport à leur niveau à fin décembre 2013, en raison de la baisse des recettes de monopole et des fonds de concours, conjuguée à la réalisation de 2 MMDH au titre de la privatisation, à la hausse des recettes en atténuation des dépenses de la dette et à la rentrée de 332 MDH représentant la contribution au titre de la pêche.

¹ Il s'agit de la moins-value qui ressort des données statistiques du bulletin des finances publiques de décembre 2013, reprise pour les besoins de comparaison avec les statistiques de décembre 2014.

- Monopole et participations

Les recettes des monopoles et participations ont été de 9,8 MMDH à fin décembre 2014 contre 13,3 MMDH un an auparavant, en baisse de 26,7%.

Ces recettes proviennent pour l'essentiel de l'OCP (3 MMDH), de l'Agence de la conservation foncière (2 MMDH), d'IAM (1,4 MMDH), de Bank Al-Maghrib (628 MDH) et de la CDG (425 MDH).

Produit des monopoles et participations				
	Décembre 2013	LF 2014	Décembre 2014	Taux de réalis.
B.A.M	944	894	628	70%
I.A.M	1 759	1 915	1 445	75%
O.C.P	5 000	3 000	3 000	100%
ANCFCC	2 700	2 500	2 000	80%
C.D.G	276	360	425	118%
Autres	2 644	2 172	2 268	104%
TOTAL	13 323	10 841	9 766	90%

- Privatisation

A fin décembre 2014, la cession des parts de l'Etat dans le capital de la Banque Centrale Populaire a rapporté 2.046 MDH, alors qu'aucune opération n'a été réalisée à ce titre un an auparavant.

- Autres recettes non fiscales

Les autres recettes non fiscales ont enregistré une baisse de 1,2% qui s'explique pour l'essentiel par la diminution des fonds de concours (2,5 MMDH contre 4,4 MMDH), conjuguée notamment à la hausse des recettes en atténuation des dépenses de la dette (2,2 MMDH contre 1 MMDH) et la rentrée de 332 MDH représentant la contribution au titre de la pêche.

Structure des recettes ordinaires

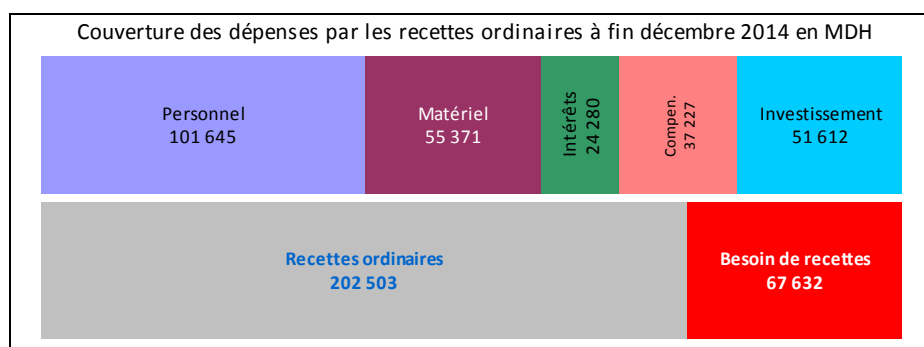
A fin décembre 2014, les dix principales natures de recettes ci-après représentent 93,2% du total des recettes ordinaires. Avec des recettes de 52,5 MMDH, la TVA constitue la première source des recettes du budget de l'Etat.

Principales natures de recettes du budget général à fin décembre 2014

	Nature	Recettes ordinaires en millions DH	Evol en %	Structure
1	Taxe sur la valeur ajoutée	52 496	▼ 0,4%	25,9%
	- à l'importation	32 500	▲ 0,2%	16,0%
	- à l'intérieur	19 996	▼ 1,2%	9,9%
2	Impôt sur les sociétés	41 260	▲ 2,1%	20,4%
3	Impôt sur le revenu	34 325	▲ 0,7%	17,0%
4	Droits d'enregistrement	15 767	▲ 16,3%	7,8%
5	TIC prod. énergétiques	13 918	▲ 4,5%	6,9%
6	Monopoles	9 766	▼ 26,7%	4,8%
7	TIC tabacs manufacturés	8 478	▲ 5,9%	4,2%
8	Droits de douane	7 738	▲ 0,7%	3,8%
9	Fonds de concours	2 477	▼ 44,2%	1,2%
10	Redevance gazoduc	2 438	▲ 4,8%	1,2%

Couverture des dépenses par les recettes ordinaires

A fin décembre 2014, le taux de couverture des dépenses ordinaires par les recettes ordinaires a été de 92,7% contre 92,2% un an auparavant. Ainsi, à fin décembre 2014, 50,2% de ces recettes ont été consacrées aux dépenses de personnel, 18,4% aux dépenses de la compensation et 12% aux charges en intérêts de la dette.



Ainsi, une partie des dépenses ordinaires émises et la totalité des dépenses d'investissement émises ont été financées principalement par le recours à l'emprunt.

2- DEPENSES

Sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés), l'exécution des dépenses de l'Etat se présente comme suit :

2.1- ENGAGEMENTS

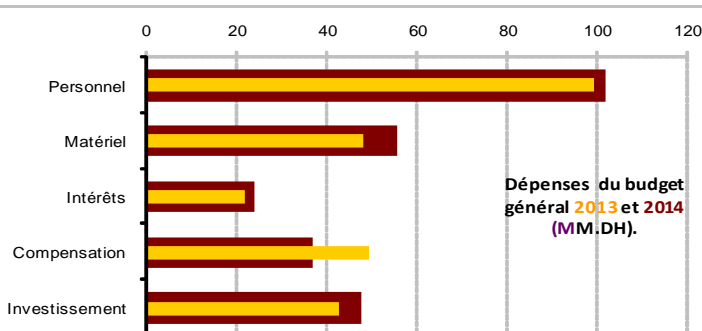
A fin décembre 2014, les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 411,5 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 89% contre 86% à fin décembre 2013. Le taux d'émission sur engagements s'est élevé à 90%, soit le même niveau qu'à fin décembre 2013.

Situation des engagements ^(*) de dépenses 2014					
	Crédits Disponibles	Engagements	Emissions	Taux d'engagement	Taux d'émission sur engagement
	1	2	3	(2) / (1)	(3) / (2)
Fonctionnement	199 353	194 173	194 001	97%	100%
Investissement	68 581	64 667	47 882	94%	74%
C.S.T	130 595	83 984	61 833	64%	74%
SEGMA	5 973	3 782	2 887	63%	76%
Dette	57 313	64 866	64 866	113%	100%
TOTAL	461 815	411 472	371 469	89%	90%

(*) Intégrant des émissions non soumises à engagement (personnel, dette, ...)

2.2- DEPENSES DU BUDGET GENERAL

Les dépenses émises au titre du budget général se sont établies à 306,7 MMDH à fin décembre 2014, en hausse de 10% par rapport à leur niveau à fin décembre 2013, en raison de l'augmentation de 12,2% des dépenses d'investissement et de 63,1% des charges de la dette budgétisée², conjuguée à la baisse de 1,2% des dépenses de fonctionnement.



DEPENSES EMISES AU TITRE DU BUDGET GENERAL					
	Emissions 2013	LF 2014	Emissions 2014	Réalisé	Variation
Fonctionnement	196 456	199 353	194 001	97%	-1,2%
Investissement	42 670	49 502	47 882	97%	12,2%
Dette	39 764	57 313	64 866	113%	63,1%
TOTAL	278 890	306 168	306 749	100%	10,0%

L'augmentation de 63,1% des charges de la dette budgétisée s'explique par la hausse de 10,7% des charges en intérêts (24,3 MMDH contre 21,9 MMDH) et par l'accroissement de 127,5% du remboursement du principal de la dette (40,6 MMDH contre 17,8 MMDH) provenant essentiellement du remboursement des bons dont la maturité est égale ou supérieure à 5 ans, émis par adjudication et arrivés à échéance en 2014 (36,7 MMDH contre 12,2 MMDH).

2.2.1- FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement émises ont atteint 194 MMDH, dont 101,6 MMDH ont concerné les traitements et salaires qui enregistrent une augmentation de 2,6%. Les dépenses de matériel sont en hausse de 10,2% (31,5 MMDH contre 28,6 MMDH) et les charges communes sont en baisse de 11,6% (60,9 MMDH contre 68,8 MMDH) en raison de la diminution de 25,4% des charges de la compensation.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET GENERAL					
	2013	LF 2014	2014	Réalisé	Variation
Personnel	99 044	103 700	101 645	98%	2,6%
Matériel	28 565	30 959	31 489	102%	10,2%
Charges communes	68 847	62 028	60 867	98%	-11,6%
dont compensation	49 380	41 650	36 827	88%	-25,4%
Dépenses imprévues		2 666			
TOTAL	196 456	199 353	194 001	97%	-1,2%

² Dette dont la maturité est égale ou supérieure à 5 ans

Dépenses de personnel

Les salaires servis par la TGR à fin décembre 2014 se sont établis à 101,6 MMDH contre 99 MMDH une année auparavant, soit une hausse de 2,6%. Les salaires servis par la Direction des dépenses de Personnel (DDP) ont été de 90,3 MMDH, en hausse de 3,2% par rapport à leur niveau à fin décembre 2013, en raison de l'augmentation de la masse salariale structurelle de 2,3% et des rappels de 22,1%.

Autres biens et services

Les émissions au titre des autres biens et services ont été de 55,4 MMDH contre 47,6 MMDH un an auparavant, soit une augmentation de 16,4%. Ces dépenses tiennent compte des transferts au profit de la CMR (13,5 MMDH contre 11,7 MMDH), aux divers établissements et entreprises publics (14,3 MMDH contre 11,7 MMDH) et aux comptes spéciaux du Trésor (3 MMDH contre 2,7 MMDH).

Intérêts de la dette

Les charges en intérêts de la dette ont été de 24,3 MMDH à fin décembre 2014 contre 21,9 MMDH à fin décembre 2013, en augmentation de 10,7%. Cette hausse s'explique par l'augmentation des charges en intérêts de la dette intérieure de 13,1% (21,1 MMDH contre 18,6 MMDH) et par la baisse de celles de la dette extérieure de 2,4% (3.225 MDH contre 3.304 MDH).

Compensation

Les émissions au titre de la compensation ont été de 37,2 MMDH à fin décembre 2014 contre 49,5 MMDH à fin décembre 2013, en baisse de 24,7%. Les émissions de la compensation tiennent compte d'un montant de 400 MDH imputé sur le compte spécial du Trésor intitulé « Fonds de soutien des prix de certains produits alimentaires ».

SOLDE ORDINAIRE

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, le solde ordinaire enregistré à fin décembre 2014 a été négatif pour 16 MMDH contre un solde ordinaire négatif de 16,9 MMDH un an auparavant. Ainsi, les recettes ordinaires n'ont pas couvert la totalité des dépenses ordinaires.

2.2.2- INVESTISSEMENT

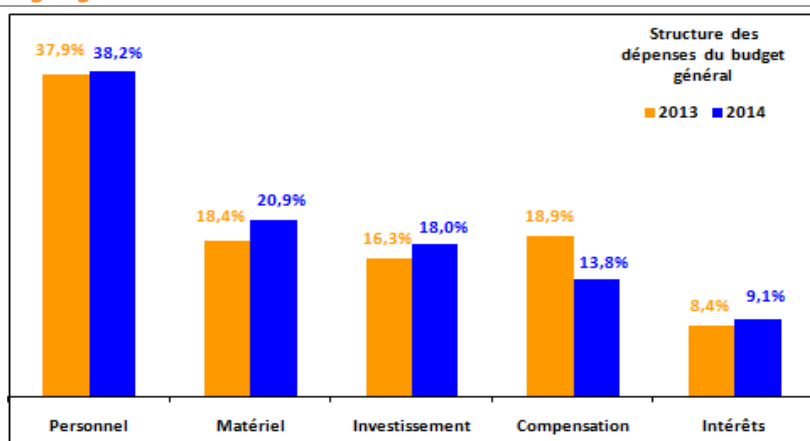
Les dépenses d'investissement émises au titre du budget général se sont établies à 47,9 MMDH à fin décembre 2014 contre 42,7 MMDH un an auparavant, en augmentation de 12,2%.

Ces dépenses tiennent compte du versement aux comptes spéciaux du Trésor d'un montant de 11,5 MMDH contre 9,1 MMDH à fin décembre 2013.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET GENERAL					
	2013	LF 2014	2014	Réalisé	Var%
Investissement total :	42 670	49 502	47 882	97%	12,2%
1- Ministères	28 574	32 153	31 249	97%	9,4%
2- Charges communes :	14 096	17 349	16 633	96%	18,0%
- Concours divers	9 083	12 988	11 488	88%	26,5%
- Ristournes d'intérêts	101	230	437	190%	332,7%
- Autres	4 912	4 131	4 708	114%	-4,2%

Structure des dépenses émises au titre du budget général

L'évolution de la structure des dépenses du budget général entre fin décembre 2013 et fin décembre 2014 fait ressortir une hausse des parts des dépenses de personnel, des dépenses de matériel, d'investissement et des intérêts de la dette, conjuguée à une baisse de la part de la compensation.



3- COMPTES SPECIAUX DU TRESOR

Les recettes des comptes spéciaux du Trésor ont atteint 80 MMDH, soit 114,6% des prévisions de la loi de finances 2014.

Ces recettes tiennent compte des dons des pays du Golfe pour 13,1 MMDH contre une prévision de 8,5 MMDH et des transferts du budget général (charges communes d'investissement) de 11,5 MMDH au profit des comptes spéciaux (AND, INDH, ...).

Les dépenses émises ont été de 61,8 MMDH, soit 106,7% des prévisions de la loi de finances et concernent les comptes d'affectation spéciale pour 48,3 MMDH.

Les recettes des comptes d'opérations monétaires tiennent compte d'un versement de 1 MMDH provenant des charges communes de fonctionnement, à l'effet d'apurer le solde du compte retraçant les différences de change.

Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'élève à 18,1 MMDH.

	RECETTES			DEPENSES			Solde 2014
	2013	LF 2014	2014	2013	LF 2014	2014	
C.A.S	54 781	58 229	65 757	42 588	46 989	48 267	17 490
TVA des CL	22 500	24 512	22 498	21 799	24 512	22 861	-363
I.N.D.H	2 815	3 187	2 987	1 736	3 187	2 883	104
Soutien prix. prd.alim.	283	800	201	70	800	400	-199
F.S. Routier	2 813	2 200	2 785	2 330	2 200	3 087	-302
F.D. Agricole	2 416	500	3 203	2 510	500	3 063	140
Remploi domanial	2 328	1 847	2 869	3 019	1 847	738	2 131
Lutte contre chômage	1 468	567	1 653	1 538	567	1 650	3
Dons des pays du CCG	5 161	8 500	13 120	0	0	0	13 120
Appui Cohés. Sociale	1 433	4 100	2 911	0	2 000	1 859	1 052
F.S. Habitat	2 378	2 420	1 995	623	2 420	1 913	82
Dévelop. Sport	339	800	574	817	800	1 196	-622
Autres CAS	10 847	8 796	10 961	8 146	8 156	8 617	2 344
C. Dép. Dotation^(*)	11 653	10 475	13 154	11 900	10 475	13 203	-49
Autres C.S.T	1 176	1 053	1 041	256	478	363	678
TOTAL	67 610	69 757	79 952	54 744	57 942	61 833	18 119

(*) Comptes de dépenses sur dotation

4- SERVICES DE L'ETAT GERES DE MANIERE AUTONOME

A fin décembre 2014, les recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome ont été de 2,4 MMDH contre 2,7 MMDH à fin décembre 2013, en baisse de 12,5%.

Les dépenses ont été de 2,9 MMDH contre 2,5 MMDH, soit une hausse de 13,6%.

SERVICES DE L'ETAT GERES DE MANIERE AUTONOME					
	2013	LF 2014	2014	Réalisé	Variation
Exploitation :	476	0	158		-66,8%
Recettes	2 490	2 186	2 106	96%	-15,4%
Dépenses	2 014	2 186	1 948	89%	-3,3%
Equipement :	-273	0	-643		135,5%
Recettes	254	904	296	33%	16,5%
Dépenses	527	904	939	104%	78,2%

TAUX DE REALISATION DES PREVISIONS DE LA LOI DE FINANCES

A fin décembre 2014, les recettes ordinaires ont été réalisées à hauteur de 101,6% des prévisions de la loi de finances, les dépenses ordinaires ont été exécutées pour 97,5% et les dépenses d'investissement ont été émises pour 99,8%.

	LF 2014	DECEMBRE 2014	Taux de réalisation
1- RECETTES ORDINAIRES	199 218	202 503	101,6%
1.1- Recettes fiscales :	180 152	177 450	98,5%
<i>Impôts directs</i>	77 167	77 600	100,6%
<i>Impôt sur les sociétés</i>	39 710	41 260	103,9%
<i>Impôt sur le revenu</i>	35 137	34 325	97,7%
<i>Impôts indirects</i>	80 630	76 345	94,7%
<i>TVA à l'intérieur</i>	22 309	19 996	89,6%
<i>TVA à l'importation</i>	34 886	32 500	93,2%
<i>Taxes intérieures de consommation</i>	23 435	23 849	101,8%
<i>Droits de douane</i>	7 700	7 738	100,5%
<i>Droits d'enregistrement et de timbre</i>	14 655	15 767	107,6%
1.2- Recettes non fiscales :	16 066	22 067	137,4%
<i>Monopole et participations</i>	10 841	9 766	90,1%
<i>Autres recettes</i>	5 225	12 301	235,4%
1.3- Recettes de certains CST :	3 000	2 986	99,5%
<i>Fonds de soutien prix prdts alimentaires</i>	800	201	25,1%
<i>Fonds spécial routier</i>	2 200	2 785	126,6%
2- DEPENSES ORDINAIRES	224 087	218 523	97,5%
2.1- Biens et services :	157 703	157 016	99,6%
<i>Personnel</i>	103 700	101 645	98,0%
<i>Autres biens et services</i>	54 003	55 371	102,5%
2.2- Intérêts de la dette :	23 934	24 280	101,4%
<i>Intérieure</i>	20 587	21 055	102,3%
<i>Extérieure</i>	3 347	3 225	96,4%
2.3- Compensation	42 450	37 227	87,7%
- <i>Fonds de soutien prix prdts alimentaires</i>	800	400	50,0%
3- INVESTISSEMENT	51 702	51 612	99,8%
- <i>Fonds spécial routier</i>	2 200	3 087	140,3%

DEFICIT / EXCEDENT DU TRESOR

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, la situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 49 MMDH à fin décembre 2014, contre un déficit budgétaire de 50 MMDH un an auparavant.

ORDRES DE PAIEMENT EN INSTANCE DE VISA ET DE REGLEMENT

Le montant des ordres de paiement en cours de visa et de règlement a été de 5,9 MMDH à fin décembre 2014 contre 3,6 MMDH à fin décembre 2013, soit une hausse du stock des instances de paiement de 2,3 MMDH.

5- FINANCEMENT

Compte tenu d'un besoin de financement de 46,7 MMDH contre un besoin de financement de 52 MMDH à fin décembre 2013 et d'un flux net positif de 8,3 MMDH du financement extérieur contre un flux net positif de 14,1 MMDH un an auparavant, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 38,4 MMDH contre 37,9 MMDH à fin décembre 2013.

FINANCEMENT EXTERIEUR

A fin décembre 2014, le financement extérieur a été positif pour 8,3 MMDH, en raison notamment de la rentrée du produit de l'emprunt sur le marché financier international pour 11,2 MMDH (1 milliard d'euros) et des tirages auprès de la BIRD (3,4 MMDH) et auprès de la BAD (1,6 MMDH), conjuguée à des remboursements de 9,1 MMDH.

FINANCEMENT INTERIEUR

Le financement intérieur résulte notamment :

- du recours au marché des adjudications pour un montant net de 13,1 MMDH contre 56,3 MMDH un an auparavant, compte tenu de la réalisation en 2014 de plusieurs opérations de rachats et d'échanges de bons du Trésor pour un montant global de 32 MMDH. Il s'agit du remplacement de bons à court terme (2 ans et moins) par des bons à moyen et long termes (5 ans et plus) ;
- de la hausse des dépôts au Trésor de 7,3 MMDH contre une baisse de 6,5 MMDH à fin décembre 2013 ;
- et de la ponction sur les disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib pour 95 MDH contre 659 MDH à fin décembre 2013.

Dépôts au trésor

Les dépôts au Trésor ont atteint 50 MMDH, en hausse de 7,3 MMDH par rapport à leur niveau à fin 2013.

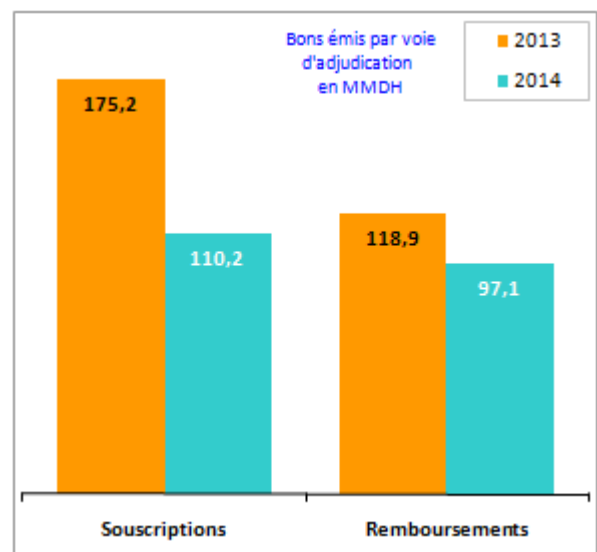
Disponibilités du Trésor

Les disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib ont été de 2,1 MMDH à fin décembre 2014 contre 2,2 MMDH en début d'exercice.

Dettes intérieure

S'établissant à 427,6 MMDH, l'encours de la dette intérieure est en hausse de 3,2% par rapport à fin décembre 2013. Ceci s'explique par le recours du Trésor au marché des adjudications pour un montant net de 13,1 MMDH résultant de souscriptions pour 110,2 MMDH et de remboursements pour 97,1 MMDH contre un recours net de 56,3 MMDH un an auparavant résultant de souscriptions pour 175,2 MMDH et de remboursements pour 118,9 MMDH.

Encours de la dette intérieure					
	2013	Souscrip.	Rembour.	2014	Var %
Adjudications	412 971	110 169	97 083	426 057	3,2%
13 semaines	60	1 800	1 410	450	
26 semaines	8 903	2 950	10 153	1 700	
52 semaines	24 891	9 250	21 420	12 721	
2 ans	83 222	15 010	28 440	69 791	
5 ans	94 328	21 044	20 151	95 222	
10 ans	90 692	16 911	11 181	96 422	
15 ans	86 640	19 619	4 328	101 931	
20 ans	21 461	23 085	0	44 545	
30 ans	2 775	500	0	3 275	
Autres	1 426	2 851	2 700	1 575	10,6%
Total	414 397	113 020	99 783	427 632	3,2%



Opérations de la gestion active de la dette intérieure

A fin décembre 2014 et dans le cadre de la gestion active de la dette intérieure, le Trésor a procédé à plusieurs opérations de rachats et d'échanges de bons, en vue de réajuster le profil de la dette, en remplaçant de la dette hors budget (maturités inférieures ou égales à 2 ans) par de la dette budgétisée (maturités supérieures ou égales à 5 ans).

Ces opérations ont porté sur un montant global de 32 MMDH.

	RACHATS ET ECHANGES DE BONS DU TRESOR		
	RACHATS	ECHANGES	
		Remboursés	Emis
26 semaines	270,0		
52 semaines	267,2	5 583,6	
2 ans	608,2	8 595,7	
5 ans		12 424,2	1 266,3
10 ans		3 577,1	8 961,3
15 ans		674,0	5 423,7
20 ans			15 684,5
Total	1 145,4	30 854,6	31 335,8